



SwissLife



Swiss Life Premium Expert

*Bénéficiez de nos compétences
étendues en matière de placement*

Laissez nos
expertes et experts
en placement
travailler pour vous.

Avec *Swiss Life Premium Expert*, vous bénéficiez d'une gestion de placement optimisée en termes de durée

Swiss Life Premium Expert est une assurance vie liée à des participations de la prévoyance libre (pilier 3b) et dotée d'une gestion active de placement.

Avec Swiss Life Premium Expert, vous pouvez être tranquille. Car les spécialistes des placements de Swiss Life Asset Managers prennent toutes les décisions d'investissement pour que vous puissiez profiter pleinement de votre vie en toute liberté de choix.

La particularité de ce produit? La participation à un fonds sur mesure lancé exclusivement pour Swiss Life Premium Expert, à savoir le Swiss Life Funds III (CH) Expert 2034 I A. Durant la durée du placement, nos expertes et experts de Swiss Life Asset Managers gèrent activement ce fonds et réduisent le risque de manière systématique. Ils tiennent compte des évolutions actuelles du marché, avec pour objectif d'atteindre sur la durée de dix ans le revenu le plus attrayant possible.

Dans quelles classes d'actifs le fonds Swiss Life Funds III (CH) Expert 2034 I A investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille largement diversifié d'autres fonds, notamment dans les domaines des actions, des obligations et de l'immobilier.

- Les actions offrent une participation à l'évolution économique mondiale. Il peut aussi bien s'agir d'actions suisses que d'actions de marchés internationaux de pays développés et émergents.
- Les obligations remplissent diverses fonctions au sein du portefeuille. Celles qui sont libellées en francs suisses et les emprunts d'Etat mondiaux servent de valeurs refuges, surtout en période de turbulences. Les obligations d'entreprise, les obligations high yield et les obligations des marchés émergents offrent des rendements supérieurs, notamment dans un environnement économique stable et positif. Le risque de change des obligations est couvert de manière systématique.
- Les placements immobiliers offrent une autre source de rendement stable et contribuent également à diversifier le portefeuille.

Swiss Life Asset Managers a de préférence recours à des classes de parts de fonds peu coûteuses, réservées à des investisseurs et investisseurs qualifiés qui disposent d'un grand volume de placement. Vous profitez ainsi de l'expertise de Swiss Life Asset Managers et de l'accès à des classes de parts exclusives et avantageuses.

Vos avantages



Vous bénéficiez d'une optimisation constante grâce à une gestion professionnelle des placements.



Vous pouvez profiter pleinement de la vie pendant que nos expertes et experts gèrent vos placements.



Vos proches sont couverts financièrement grâce à la prestation minimale garantie en cas de décès.

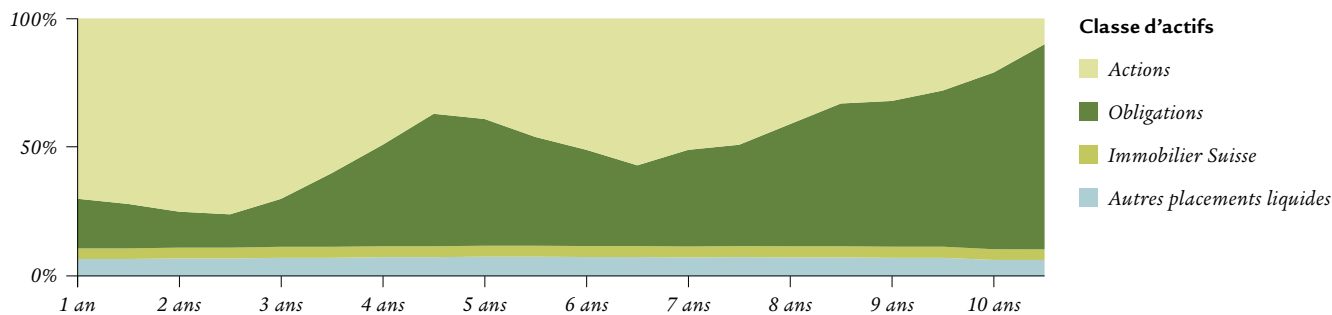
Gestion de placement *optimisée en termes de durée*

La gestion de placement prévoit que les expertes et experts de Swiss Life Asset Managers réduisent la volatilité, c'est-à-dire l'ampleur des variations de cours, à mesure que la durée résiduelle décroît. L'objectif est que les placements soient soumis à des fluctuations de valeur de plus en plus faibles. Pour ce faire, nous fixons des objectifs de volatilité qui se réduisent au fur et à mesure de la durée du placement. Selon la conjoncture économique, ces objectifs de volatilité peuvent être adaptés à la hausse comme à la baisse afin de positionner correctement le portefeuille. En cas de signaux positifs, les objectifs de volatilité peuvent être relevés, afin d'atteindre des opportunités de rendement plus élevées. A l'inverse, en cas de perspec-

tives négatives, les objectifs de volatilité peuvent être réduits afin d'être mieux positionnés sur un marché mouvementé grâce à des placements moins volatils.

Grâce à cette méthode, nous visons un portefeuille de placements qui, d'une part, réduit de manière progressive et systématique les fluctuations de valeurs et, d'autre part, offre suffisamment de flexibilité pour profiter des opportunités du marché.

Exemple d'évolution du portefeuille de placements



Déclencheurs d'adaptations de la répartition des placements

1 Durée

Sur toute la durée, la part des placements axés sur le rendement est réduite de manière systématique et celle des placements axés sur la sécurité, augmentée.

2 Modèles quantitatifs

Les facteurs de marché, comme l'environnement des taux d'intérêt, sont analysés en continu à l'aide de modèles. La pondération des catégories de placement est ajustée en fonction des résultats.

3 Evaluation d'experts

En outre, nos économistes analysent et évaluent l'environnement économique. Sur cette base, les expertes et experts en placement exploitent les opportunités ou positionnent le portefeuille de manière plus défensive.

Contrôle a posteriori de la stratégie de placement de *Swiss Life Premium Expert*

2001–2011 Performance en %



2005–2015 Performance en %



2013–2023 Performance en %



— Evolution de la stratégie de placement Expert — SMI

La performance passée ne présume en rien des évolutions et des résultats en cours ou futurs. La performance indiquée ici a été calculée après déduction des frais.

Conclusion



Par rapport au SMI, la stratégie de placement Expert présente des fluctuations de performance nettement plus faibles.



Comme le montrent les exemples, l'orientation défensive de la stratégie ressort surtout sur les marchés volatils.



En cas de marchés positifs, la performance de la stratégie peut être inférieure à celle du SMI, en particulier vers la fin de la durée.

Opportunités de rendement attrayantes et avantages fiscaux d'une assurance vie

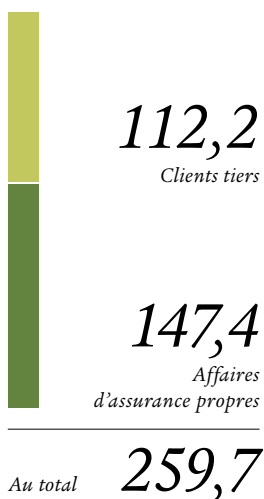
Swiss Life Premium Expert vous offre

- une performance attrayante grâce à une gestion de placement optimisée en termes de durée;
- le recours à des fonds ou à des classes de parts avec une structure des coûts favorable;
- un capital garanti en cas de décès;
- les avantages fiscaux d'une assurance vie.

Swiss Life Premium Expert mise sur les compétences de Swiss Life Asset Managers en matière de placement

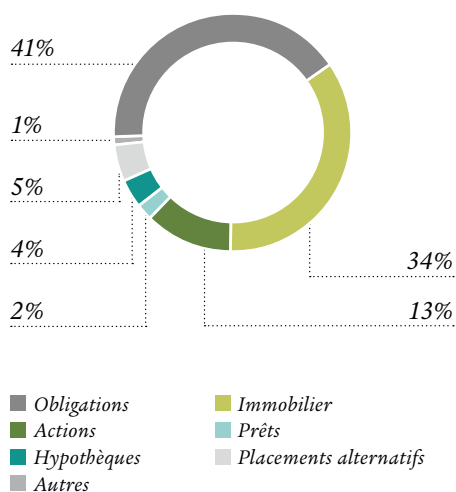
Swiss Life Asset Managers fait partie des plus grands gestionnaires de fortune institutionnels de Suisse. Obligations, immobilier et actions constituent environ 90% des actifs gérés par Swiss Life Asset Managers.

Actifs sous gestion (en milliards de francs)



Etat: 30 juin 2023

Actifs sous gestion* Répartition par classe d'actifs



*Total des actifs sous gestion Affaires d'assurance et Clients tiers

Ce qui distingue Swiss Life Asset Managers

- ✓ Dans le top 3 des gestionnaires de fortune institutionnels en Suisse¹
- ✓ Un gestionnaire immobilier leader en Europe²
- ✓ L'un des plus grands gérants d'obligations d'entreprise
- ✓ Expert en placements ALM expérimenté pour les caisses de pensions et les compagnies d'assurance
- ✓ Philosophie de placement basée sur le risque depuis plus de 165 ans

¹ Enquête IPE 2023 Top 500 Asset Managers (sur la base des actifs sous gestion au 31.12.2022)

² Enquête 2023 de l'INREV sur les gérants de fonds (sur la base des actifs sous gestion au 31.12.2022)

Expérience de longue date

Swiss Life Asset Managers dispose de plus de 165 ans d'expérience dans la gestion de placements. La gestion de risques de fluctuation et d'opportunités de rendement fait partie de ses points forts. Les placements de Swiss Life Asset Managers ont une orientation mondiale et sont largement diversifiés en termes de devises, régions et catégories de notation.

Grande compétence

Depuis toujours, la philosophie de placement de Swiss Life Asset Managers, gestionnaire d'actifs dans le domaine des assurances, est empreinte d'une conscience élevée du risque. Swiss Life Asset Managers est le troisième gestionnaire de fortune de Suisse pour la clientèle institutionnelle. Les compétences clés de Swiss Life Asset Managers résident dans la gestion de biens immobiliers, dans l'analyse de risques de crédit en matière d'obligations et dans le développement et l'application de stratégies en actions couvertes.



Misez sur la compétence et la longue expérience de Swiss Life.
www.swisslife.ch/fr/premiumexpert

En bref:

faits et chiffres

Offre

Type d'assurance	Swiss Life Premium Expert est une assurance vie liée à des participations dans la prévoyance libre (pilier 3b) dotée d'une gestion de placement optimisée en termes de durée.
Vos primes	<ul style="list-style-type: none"> • Prime unique en francs • Prime minimale de 40 000 francs, hors droit de timbre
Examen de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Non requis jusqu'à une somme sous risque de 200 000 francs • Pendant le délai de carence de trois ans, il existe une restriction de la couverture d'assurance en cas de décès de la personne assurée consécutif à une maladie.

Prestations sur lesquelles vous pouvez compter

En cas de vie	Fortune contractuelle
En cas de décès	Fortune contractuelle, au minimum le montant garanti en cas de décès

Possibilités qui vous sont offertes

Désignation de bénéficiaires	A déterminer librement
Prêts	Possible

Avantages qui vous sont proposés

Avantages fiscaux	<ul style="list-style-type: none"> • Le versement à l'échéance du contrat est exonéré de l'impôt sur le revenu dès lors <ul style="list-style-type: none"> – que le contrat expire après le 60^e anniversaire; – que le preneur d'assurance et la personne assurée sont identiques; – que le contrat a été conclu avant le 66^e anniversaire pour une durée d'au moins dix ans. • Pendant la durée contractuelle: impôt sur la fortune appliqué à la valeur de rachat seulement (cantons uniquement). • En cas de décès: pas d'impôt sur le revenu, éventuellement impôt sur les successions selon le canton de domicile du preneur d'assurance.
Autres points forts	<ul style="list-style-type: none"> • Privilège en cas de succession et de faillite • Vos droits sont en tout temps pleinement garantis par la fortune liée de Swiss Life prescrite par la loi. Cette fortune liée est soumise au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Mention légale: la présente publication est un document marketing. Les données fournies ici sont purement informatives. Le présent document marketing ne constitue ni un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a ou de l'art. 1156 du code suisse des obligations, ni un prospectus, un prospectus simplifié ou un DIC PRIIP au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Les données contenues dans le présent document marketing ne constituent en rien une offre, une proposition ou une recommandation pour l'achat ou la vente de placements, l'exécution de transactions ou la conclusion d'autres actes juridiques. Nous déclinons toute responsabilité s'agissant de l'exactitude des renseignements fournis. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les personnes domiciliées aux Etats-Unis ou dans leurs territoires, les personnes de nationalité américaine ou détentrices d'une autorisation de séjour aux Etats-Unis ne sont pas autorisées à acquérir ou à se faire transmettre les prestations ou placements susmentionnés, ni directement ni indirectement. Les investissements dans des produits financiers sont liés à différents risques, dont la perte potentielle du capital investi. Le prix, la valeur et le rendement des produits financiers sont soumis à des fluctuations. La performance passée ne présume en rien des évolutions futures et ne constitue aucune garantie de succès futur.



*Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.*